



## Comment valider mon dossier ? (l'envoyer vers la collectivité)


Votre dossier n'est pas encore validé, il est toujours en instance de l'être par vos soins.

Pour le retrouver, après vous être connecté, cliquer sur l'onglet « Suivre mes Dossiers » à gauche de votre écran :



Vous trouverez votre dossier sur une ligne.

Au bout de cette ligne vous avez deux icônes, une pour consulter  votre dossier, et l'autre pour accéder à celui-ci en modification , cliquer sur cette dernière icône pour accéder à votre dossier et finaliser votre demande.

Vous avez complété et vérifié que tous les éléments du dossier sont présents dans chacun des onglets de la demande, le dossier est donc prêt à l'envoi vers le Conseil Départemental, vous devez alors le valider en cliquant sur le , en bas à droite de votre écran.

Après cette dernière validation, votre dossier est transmis à la collectivité, vous n'y avez plus accès en modification.

→ **Un accusé-réception est envoyé vers votre adresse mail (si une adresse valide a été saisie par le déposant dans la rubrique « Mes Infos personnelles »/ Mon compte).**